

# GÉORISQUES

## Rapport de risques

📍 Commune recherchée :

27200 Vernon

Ce rapport de risques est délivré à titre informatif.  
Il a pour but de vous montrer une vision simplifiée des risques naturels et technologiques situés près de chez vous.

Vous pouvez consulter nos conditions d'utilisation sur :  
[georisques.gouv.fr/cgu](http://georisques.gouv.fr/cgu)

## 6 Risques naturels identifiés :



### INONDATION



sur ma commune :

**EXISTANT**



### REMONTÉE DE NAPPE



sur ma commune :

**EXISTANT**



### SÉISME



sur ma commune :

**FAIBLE**



### MOUVEMENTS DE TERRAIN



sur ma commune :

**EXISTANT**



### RETRAIT GONFLEMENT DES ARGILES



sur ma commune :

**IMPORTANT**



### RADON



sur ma commune :

**FAIBLE**

## 3 Risques technologiques identifiés :



### INSTALLATIONS INDUSTRIELLES CLASSÉES (ICPE)



sur ma commune :

**CONCERNÉ**



### CANALISATIONS DE TRANSPORT DE MATIÈRES DANGEREUSES



sur ma commune :

**CONCERNÉ**



### POLLUTION DES SOLS



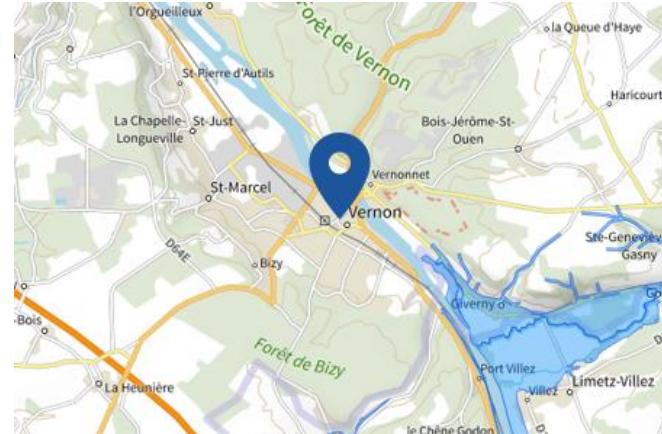
sur ma commune :

**CONCERNÉ**

# Risque d'inondation sur Vernon

## Risque sur la commune EXISTANT

L'inondation est une submersion, rapide ou lente, d'une zone habituellement hors de l'eau.



 Zone à risque entraînant une servitude d'utilité publique

## Informations détaillées :



### PPRN : PPRN-I - Seine dans l'Eure

Le plan de prévention des risques naturels (PPRN) de type Inondation nommé PPRN-I - Seine dans l'Eure a été prescrit sur votre commune.

Date de prescription : 20/06/2019

Le PPR couvre les aléas suivant :

**Inondation**

Par une crue à débordement lent de cours d'eau

Par remontées de nappes naturelles

Le plan de prévention des risques est un document réalisé par l'État qui interdit de construire dans les zones les plus exposées et encadre les constructions dans les autres zones exposées.

Pour avoir tous les détails sur votre PPR, vous pouvez consulter le site de votre préfecture.



### AZI : AZI SEINE

L'atlas des zones inondables (AZI) vise à faciliter la connaissance des risques d'inondations par les collectivités territoriales, les services de l'État et le public.



### DDRM : DDRM27

Dans son Dossier Départemental des Risques Majeurs (DDRM), la préfecture a classé votre commune à risque pour les aléas et sous aléas :

**Inondation**

Par une crue à débordement lent de cours d'eau

# Risque d'inondation sur Vernon

## 8 inondations classées en catastrophe naturelle dans ma commune :

Une CATNAT est une Catastrophe Naturelle, liée à un phénomène ou conjonction de phénomènes dont les effets sont particulièrement dommageables. Lorsqu'une catastrophe naturelle frappe un territoire, on dit que "le territoire est en état de catastrophe naturelle".

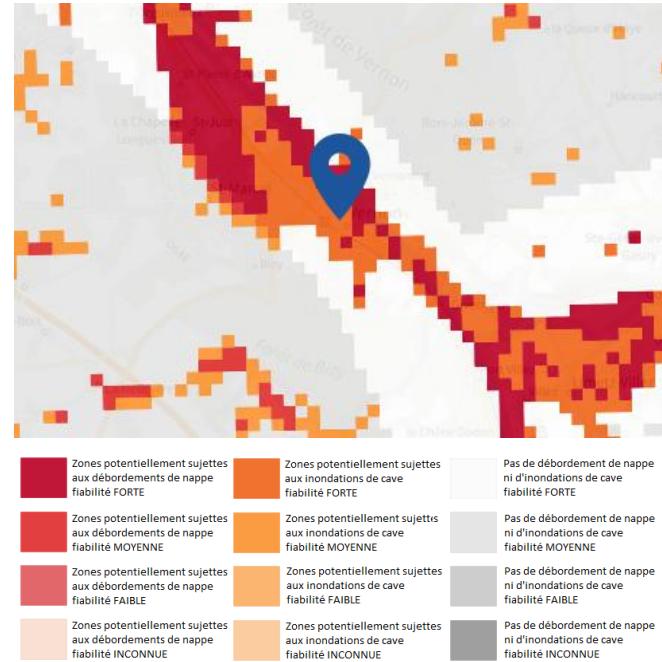
Code NOR	Libellé	Début le	Sur le journal officiel du
INTE1804348A	Inondations et/ou Coulées de Boue	15/01/2018	15/02/2018
INTE1637220A	Inondations Remontée Nappe	04/06/2016	27/01/2017
INTE0200011A	Inondations et/ou Coulées de Boue	26/07/2001	09/02/2002
INTE0100513A	Inondations et/ou Coulées de Boue	25/03/2001	26/09/2001
INTE0100107A	Inondations et/ou Coulées de Boue	02/12/2000	23/03/2001
INTE9900627A	Mouvement de Terrain	25/12/1999	30/12/1999
INTE9800067A	Inondations et/ou Coulées de Boue	04/08/1997	28/03/1998
NOR19830803	Inondations et/ou Coulées de Boue	05/07/1983	05/08/1983

# Risque de remontées de nappe sur Vernon

## Risque sur la commune EXISTANT

Une inondation par remontée de nappe se produit lorsque la nappe phréatique (le réservoir d'eau souterrain) sature le sol et remonte à la surface, souvent après des pluies prolongées ou des crues.

Les remontées de nappes peuvent provoquer l'inondation de caves et engendrer l'endommagement du bâti, notamment du fait d'infiltrations dans les murs. A long terme, des infiltrations dans les murs peuvent désagréger les mortiers. Il faut être très prudent lors des opérations de pompage lorsque des caves ont été inondées afin de ne pas fragiliser les murs à cause d'une différence de pression exercée par l'eau.



## Informations détaillées :



### REMONTÉE DE NAPPES :

Votre niveau d'exposition aux remontées de nappes est : Zones potentiellement sujettes aux débordements de nappe.

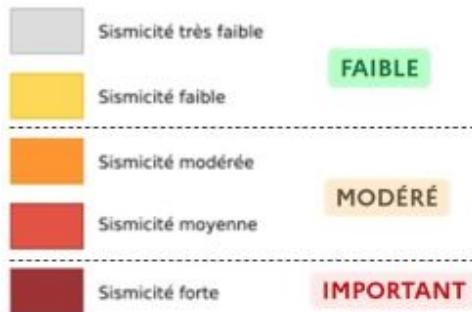
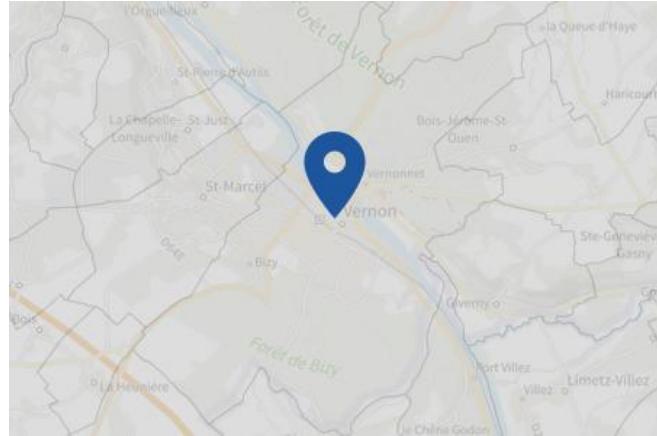
L'indication de fiabilité associé à votre zone est : FORTE

# Risque de séisme sur Vernon

## Risque sur la commune FAIBLE

Les tremblements de terre naissent généralement dans les profondeurs de l'écorce terrestre et causent des secousses plus ou moins violentes à la surface du sol. Généralement engendrés par la reprise d'un mouvement tectonique le long d'une faille, ils peuvent avoir pour conséquence d'autres phénomènes : mouvements de terrain, raz de marée, liquéfaction des sols (perte de portance), effet hydrologique.

Certains sites, en fonction de leur relief et de la nature du sol, peuvent amplifier les mouvements créés par le séisme. On parle alors d'effet de site. On caractérise un séisme par sa magnitude (énergie libérée) et son intensité (effets observés ou ressentis par l'homme, ampleurs des dégâts aux constructions).



## Informations détaillées :



### **SÉISME : Échelle réglementaire et obligations associées**

Sur l'échelle réglementaire, à votre adresse, le risque sismique est de **1/5**.

Pour votre sécurité, à partir d'un risque de niveau 2, des obligations en cas de travaux ou de construction sont liées à prévenir votre risque sismique. Vous pouvez les consulter sur cette fiche.

# Risque de mouvements de terrain sur Vernon

## Risque sur la commune

Les mouvements de terrain regroupent un ensemble de déplacements, plus ou moins brutaux, du sol ou du sous-sol.

Les volumes en jeu peuvent aller de quelques mètres cubes à plusieurs millions de mètres cubes.

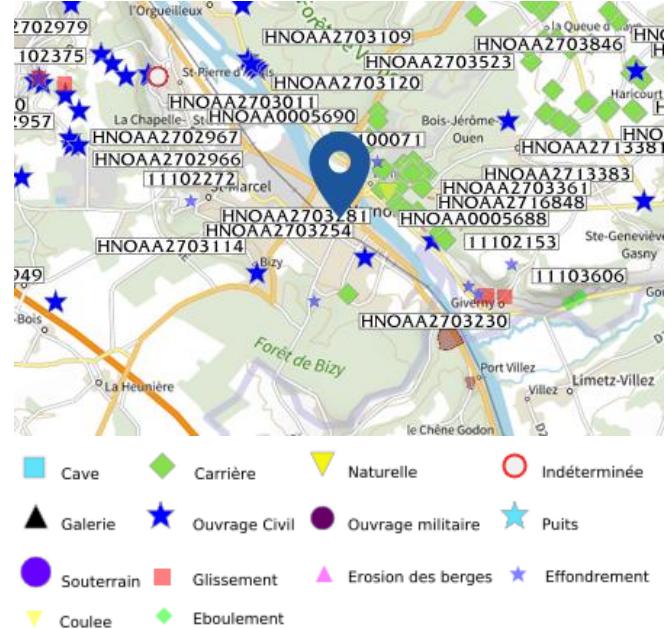
Les déplacements peuvent être lents (quelques millimètres par an) à très rapides (quelques centaines de mètres par jour).

Généralement, les mouvements de terrain mobilisant un volume important sont peu

Secousses, déplacements de terrain résultant en volume important, sont plus rapides. Ces phénomènes sont souvent très destructeurs, car les aménagements humains y sont très sensibles et les dommages aux biens sont considérables et souvent irréversibles.

## Les types de risques mouvements de terrain à ma commune:

- Affaissements et effondrements d'origine anthropique (anciennes carrières souterraines, hors mines) : Cavités souterraines formées naturellement, générant des vides dont les toits sont susceptibles de rompre subitement



## Informations détaillées :

**DDRM : DDRM27**

Dans son Dossier Départemental des Risques Majeurs (DDRM), la préfecture a classé votre commune à risque pour les aléas et sous aléas :

## Mouvement de terrain

## Tassements différentiels

#### Affaissements et effondrements d'origine anthropique (anciennes carrières souterraines, hors mines)

## 1 Mouvements de terrain classés en catastrophe naturelle dans ma commune :

Une CATNAT est une Catastrophe Naturelle, liée à un phénomène ou conjonction de phénomènes dont les effets sont particulièrement dommageables. Lorsqu'une catastrophe naturelle frappe un territoire, on dit que "le territoire est en état de catastrophe naturelle".

Code NOR	Libellé	Début le	Sur le journal officiel du
INTE9900627A	Mouvement de Terrain	25/12/1999	30/12/1999

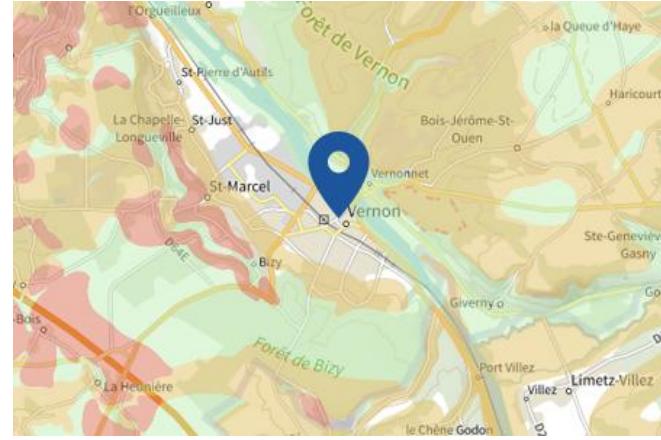
Liste des mouvements de terrain recensés dans un rayon de 100m en annexe 1.

#### Liste des cavités recensées dans un rayon de 100m en annexe 2.

# Risque de retrait gonflement des argiles sur Vernon

## Risque sur la commune IMPORTANT

Les sols qui contiennent de l'argile gonflent en présence d'eau (saison des pluies) et se tassent en saison sèche. Ces mouvements de gonflement et de rétraction du sol peuvent endommager les bâtiments (fissuration). Les maisons individuelles qui n'ont pas été conçues pour résister aux mouvements des sols argileux peuvent être significativement endommagées. C'est pourquoi le phénomène de retrait et de gonflement des argiles est considéré comme un risque naturel. Le changement climatique, avec l'aggravation des périodes de sécheresse, augmente ce risque.



Faible    Modéré    Important

## Informations détaillées :



### RGA : Échelle réglementaire et obligations associées

Sur l'échelle réglementaire, à votre adresse, le risque de gonflement des argiles et de **2/3**. Pour votre sécurité, des obligations en cas de travaux ou de construction sont liées à prévenir le risque.

## 2 sécheresses classées en catastrophe naturelle dans ma commune :

Une CATNAT est une Catastrophe Naturelle, liée à un phénomène ou conjonction de phénomènes dont les effets sont particulièrement dommageables. Lorsqu'une catastrophe naturelle frappe un territoire, on dit que "le territoire est en état de catastrophe naturelle".

Code NOR	Libellé	Début le	Sur le journal officiel du
INTE1309641A	Sécheresse	26/05/2011	25/04/2013
INTE9700212A	Sécheresse	01/01/1996	01/06/1997

# Risque radon sur Vernon

## Risque sur la commune FAIBLE

Le radon est un gaz radioactif naturel. Il est présent dans le sol, l'air et l'eau. Il présente principalement un risque sanitaire pour l'homme lorsqu'il s'accumule dans les bâtiments.



## Informations détaillées :



### **RADON : Potentiel radon faible : recommandations et obligations**

Sur l'échelle réglementaire dans votre commune, le potentiel radon est de 1/3.

Pour votre sécurité, lorsque le potentiel radon est élevé (niveau 3), il existe des recommandations et une obligation d'informer les acquéreurs ou locataires. Vous pouvez les consulter sur cette fiche.

# Risque lié aux installations industrielles classées (ICPE) sur Vernon

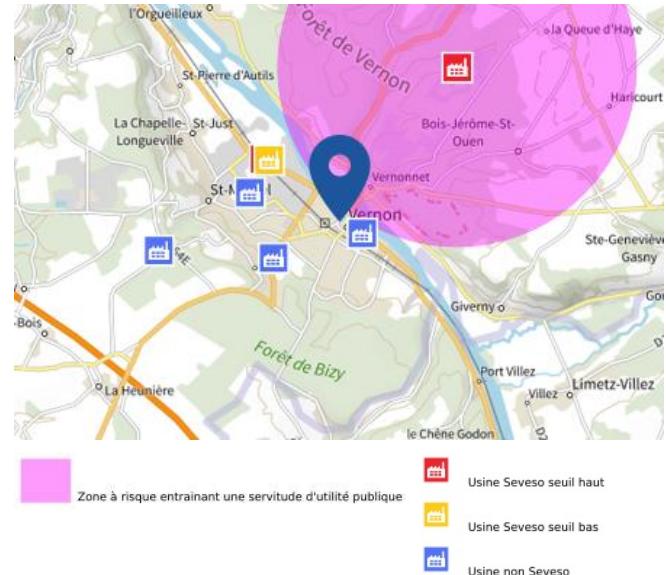
## Risque sur la commune CONCERNÉ

Les installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE) sont les exploitations industrielles ou agricoles susceptibles de créer des risques ou de provoquer des pollutions ou nuisances, notamment pour la sécurité et la santé des riverains.

Les établissements Seveso stockent ou manipulent des quantités importantes de substances et mélanges dangereux.

Les établissements Seveso seuil haut stockent plus de substances et mélanges dangereux que les établissements Seveso seuil bas.

Les établissements relevant des rubriques 4XXX sont des établissements qui stockent ou manipulent des substances et mélanges dangereux et sont autorisés ou enregistrés pour cette activité.



## Informations détaillées :



### PPRT : PPRT SNECMA Vernon

Le plan de prévention des risques technologiques (PPRT) nommé PPRT SNECMA Vernon a été approuvé sur votre commune.

Date de prescription : 01/08/2008

Date d'approbation : 31/08/2012

Le PPRT couvre les aléas suivant:

**Risque industriel**

**Effet de surpression**

Le plan de prévention des risques est un document réalisé par l'État qui interdit de construire dans les zones les plus exposées et encadre les constructions dans les autres zones exposées.

Pour avoir tous les détails sur votre PPR, vous pouvez consulter le site de votre préfecture.

## 2 entreprise(s) SEVESO seuil haut sur la commune

Nom de l'établissement	Statut SEVESO
ARIANGROUP SAS	Seveso seuil haut
ETS STEINER	Seveso seuil haut

# Risque lié aux installations industrielles classées (ICPE) sur Vernon

**1 entreprise(s) SEVESO seuil bas sur la commune**

Nom de l'établissement	Statut SEVESO
INNOSPEC FRANCE SA	Seveso seuil bas

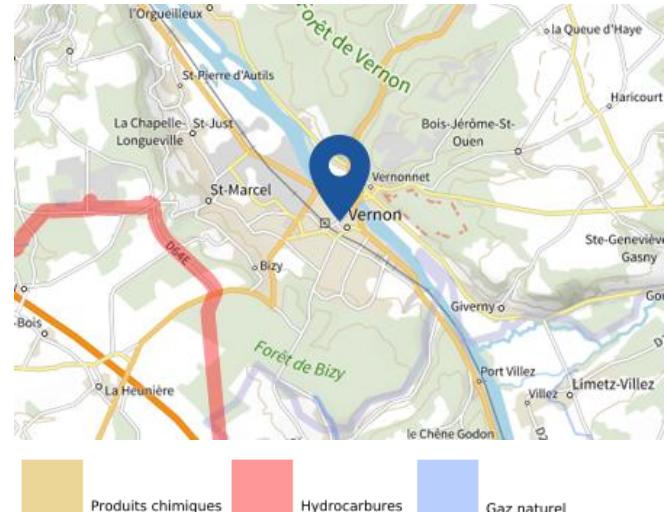
**2 installation(s) classée(s) non SEVESO manipulant des substances et mélanges dangereux sur la commune**

Nom de l'établissement	Statut SEVESO
TRANSPORTS LOHEAC de l'OUEST PARISIEN	Non Seveso
ARIANEGROUP SAS	Non Seveso

# Canalisations de transport de matières dangereuses sur Vernon

## Risque sur la commune CONCERNÉ

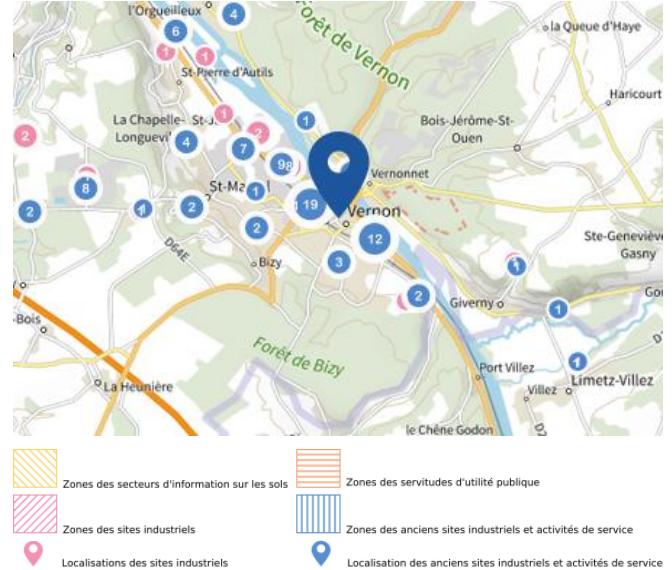
Les canalisations sont fixes et protégées. En général, elles sont enterrées à au moins 80 cm de profondeur. Les canalisations sont utilisées pour le transport sur grandes distances du gaz naturel (gazoducs), des hydrocarbures liquides ou liquéfiés (oléoducs, pipelines), de certains produits chimiques (éthylène, propylène...) et de la saumure (saumoduc).



# Risque de pollution des sols sur Vernon

## Risque sur la commune CONCERNÉ

Un site pollué est un site qui, du fait d'anciens dépôts de déchets ou d'infiltration de substances polluantes, présente une pollution susceptible de provoquer une nuisance ou un risque pérenne pour les personnes ou l'environnement.



## Informations détaillées :



### SIS :

Votre commune contient un secteur d'information sur les sols (SIS) pouvant occasionner des obligations et des restrictions d'usage.  
Renseignez vous auprès de votre mairie.

Liste des sites pollués ou potentiellement pollués recensés dans un rayon de 250m en annexe 3.

Liste des anciens sites industriels ou activités de service recensés dans un rayon de 500m en annexe 4.

## Annexe 1 : Liste des mouvements de terrain recensés dans un rayon de 100m

2 mouvements de terrain recensés dans la commune

Identifiant	Type	Lieu
11100071	Effondrement / Affaissement	
11102321	Effondrement / Affaissement	

## Annexe 2 : Liste des cavités recensées dans un rayon de 100m

32 cavités recensées dans la commune

Identifiant	Type	Nom
HNO0000842AA	carrière	carrière Notre-Dame
HNO0000847AA	carrière	Carrière Saint-Nicolas
HNO0000896AA	carrière	Carrière à l'Ouest de la Côte du Roule
HNO0003786AA	carrière	Carriere de Tsushima - Cote du Roule
HNO0005331AA	carrière	Marnière - Identifiant n°496
HNOAA0005688	naturelle	Grotte de Vernonnet
HNOAA0005689	carrière	Grande carriere Mortagne - LD l'Hermitage
HNOAA0005690	carrière	Carriere Saint Nicolas
HNOAA2703114	ouvrage civil	
HNOAA2703230	carrière	
HNOAA2703254	ouvrage civil	
HNOAA2703270	carrière	
HNOAA2703271	carrière	
HNOAA2703281	carrière	
HNOAA2703286	carrière	
HNOAA2703301	carrière	
HNOAA2703310	carrière	
HNOAA2703318	carrière	
HNOAA2703320	carrière	
HNOAA2703324	carrière	
HNOAA2703326	carrière	
HNOAA2703334	carrière	
HNOAA2703340	carrière	
HNOAA2703348	carrière	
HNOAA2703351	carrière	
HNOAA2703361	carrière	
HNOAA2703367	ouvrage civil	
HNOAA2703376	carrière	
HNOAA2703523	carrière	
HNOAA2716846	carrière	
HNOAA2716847	carrière	
HNOAA2716848	carrière	

## Annexe 3 : Liste des sites pollués ou potentiellement pollués recensés dans un rayon de 250m

Les tableaux ci-dessous répertorient les sites pollués ou potentiellement pollués ainsi que les anciens sites industriels ou activités de service (base de données CASIAS) sur votre commune.

8 sites pollués ou potentiellement pollués à moins de 250m

Identifiant	Nom établissement	Statut instruction
SSP000457401	Ralston Energy Systems	En cours
SSP000647101	Usine à gaz de Vernon	En cours
SSP000647101	Usine à gaz de Vernon	En cours
SSP000647101	Usine à gaz de Vernon	En cours
SSP000647301	Ancienne fonderie de Vernon	En cours
SSP000660401	Ancienne décharge de Vernon	En cours
SSP000660501	SMURFIT KAPPA PAPIER RECYCLE France	Clôturée
SSP000708401	caserne Fieschi	Clôturée

## Annexe 4 : Liste des anciens sites industriels ou activités de service recensés dans un rayon de 500m

100 anciens sites industriels ou activités de service à moins de 500m

Identifiant	Nom établissement	Etat	Activité principale
SSP3860297	C.A.S d'EDF-GDF	En arrêt	
SSP3860291	Fonderie et Acieries de Vernon	En arrêt	
SSP3860284		En arrêt	
SSP3860283		En arrêt	
SSP3860282		Indéterminé	
SSP3860281		Indéterminé	
SSP3860280		Indéterminé	
SSP3860182	Centrale à béton	Indéterminé	
SSP3860181	Station service	Indéterminé	
SSP3860100	Pressing	Indéterminé	
SSP3860099	Station service	En arrêt	
SSP3860098	Fabrique de parfum	En arrêt	
SSP3860097	Station service	En arrêt	
SSP3860096	Construction métallique	Indéterminé	
SSP3860095	Station service	Indéterminé	
SSP3859421		En arrêt	
SSP3859420		En arrêt	
SSP3859419		En arrêt	
SSP3859418		En arrêt	
SSP3859417		En arrêt	
SSP3859416		En arrêt	
SSP3859415		Indéterminé	
SSP3859414		En arrêt	
SSP3859413		En arrêt	
SSP3859412		En arrêt	
SSP3859411		En arrêt	
SSP3859410		Indéterminé	
SSP3859409		En arrêt	
SSP3859408		En arrêt	
SSP3859407		En arrêt	
SSP3859406		En arrêt	
SSP3859405		En arrêt	
SSP3859404		Indéterminé	
SSP3859403		Indéterminé	
SSP3859402		Indéterminé	
SSP3859401		En arrêt	
SSP3859400		En arrêt	
SSP3859399		En arrêt	

Identifiant	Nom établissement	Etat	Activité principale
SSP3859398		En arrêt	
SSP3859397		Indéterminé	
SSP3859396		En arrêt	
SSP3859395		Indéterminé	
SSP3859394		En arrêt	
SSP3859393		Indéterminé	
SSP3859392		En arrêt	
SSP3859391		En arrêt	
SSP3859390		Indéterminé	
SSP3859389		Indéterminé	
SSP3859388		En arrêt	
SSP3859387		En arrêt	
SSP3859386		En arrêt	
SSP3859385		Indéterminé	
SSP3859384	magasin STOC	Indéterminé	
SSP3859383		En arrêt	
SSP3859382		Indéterminé	
SSP3859381		En arrêt	
SSP3859380		En arrêt	
SSP3859379	station service ESSO	En arrêt	
SSP3859378		En arrêt	
SSP3859377		En arrêt	
SSP3859376		En arrêt	
SSP3859375	station service "Shell"	Indéterminé	
SSP3859374		Indéterminé	
SSP3859373	station service SHELL	Indéterminé	
SSP3859372		Indéterminé	
SSP3859371	station service "Fina"	Indéterminé	
SSP3859370		Indéterminé	
SSP3859369		Indéterminé	
SSP3859368		Indéterminé	
SSP3859367		Indéterminé	
SSP3859366		Indéterminé	
SSP3859365	station service "Shell"	Indéterminé	
SSP3859334	Pétroles "BP"	En arrêt	
SSP3858123		Indéterminé	
SSP3858116		Indéterminé	
SSP3858111		En arrêt	
SSP3858110		En arrêt	
SSP3858109		Indéterminé	
SSP3858108		En arrêt	
SSP3858107		En arrêt	
SSP3858096		En arrêt	
SSP3858095		En arrêt	
SSP3858094		En arrêt	

Rapport de risques

Identifiant	Nom établissement	Etat	Activité principale
SSP3858093		En arrêt	
SSP3858092		Indéterminé	
SSP3858088		En arrêt	
SSP3858087		En arrêt	
SSP3858086		Indéterminé	
SSP3858085	STATION TOTAL	Indéterminé	
SSP3858084		En arrêt	
SSP3858083	GARAGE AUTO-NORMANDIE	Indéterminé	
SSP3858079		Indéterminé	
SSP3858078		Indéterminé	
SSP3858077		En arrêt	
SSP3858074		Indéterminé	
SSP3858073	Station ANTAR	En arrêt	
SSP3858032		Indéterminé	
SSP3858011		Indéterminé	
SSP3858010	Relais de la Gironde	En arrêt	
SSP506429	CARR. NUITS SAINT GEORGES	En arrêt	





## QUE FAIRE EN CAS D'...

Premier risque naturel en France, les inondations concernent une très grande majorité des territoires français.

# INONDATION ?

### Avant une inondation

- **RENSEIGNEZ-VOUS** auprès de la mairie sur le type d'inondation qui vous concerne et les mesures de protection (lieux d'hébergement en cas d'évacuation, etc.)
- **FAITES RÉALISER** un diagnostic de vulnérabilité de votre maison
- **PRÉPAREZ** votre kit d'urgence **72 heures** avec les objets et articles essentiels

- **PRÉVOYEZ** les dispositifs de protection à installer : sacs de sable, barrières amovibles (batardeaux) et le matériel pour surélever les meubles
- **AMÉNAGEZ** une zone refuge à l'étage, avec une ouverture permettant l'évacuation  
**OU IDENTIFIEZ** un lieu à proximité pour vous réfugier

### Quand une inondation est annoncée et que l'eau monte

- **ÉLOIGNEZ-VOUS** des cours d'eau, des berges et des ponts
- **REPORTEZ** tous vos déplacements, que ce soit à pied ou en voiture
- **N'ALLEZ PAS CHERCHER** vos enfants à l'école ou à la crèche : ils y sont en sécurité
- **INFORMEZ-VOUS** sur les sites Météo-France et Vigicrues

- **INSTALLEZ** les dispositifs de protection, sans vous mettre en danger, et placez en hauteur les produits polluants
- **COUPEZ**, si possible, les réseaux de gaz, d'électricité et de chauffage
- **RÉFUGIEZ-VOUS** dans un bâtiment, en hauteur ou à l'étage, avec le kit d'urgence 72 heures
- **NE DESCENDEZ PAS** dans les sous-sols ou les parkings souterrains

### Pendant toute la durée de l'inondation



**NE PRENEZ PAS VOTRE VOITURE**, 30 cm d'eau suffisent à emporter une voiture



**ÉVITEZ DE TÉLÉPHONER** afin de laisser les réseaux disponibles pour les secours



**RESTEZ À L'ABRI**, n'évacuez votre domicile que sur ordre des autorités



**RESTEZ À L'ÉCOUTE** des consignes des autorités



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité



## QUE FAIRE EN CAS DE...

Le séisme est le risque naturel majeur potentiellement le plus meurtrier, tant par ses effets directs (chutes d'objets et effondrement de bâtiments) qu'indirects (mouvements de terrain, tsunami, etc.).

# SÉISME ?

### Avant les secousses, préparez-vous

- **REPÉREZ les endroits où vous protéger :** loin des fenêtres, sous un meuble solide
- **FIXEZ les appareils et meubles lourds** pour éviter qu'ils ne soient projetés ou renversés
- **PRÉPAREZ VOTRE KIT D'URGENCE 72H** avec les objets et articles essentiels
- **FAITES RÉALISER UN DIAGNOSTIC** de vulnérabilité de votre bâtiment



### Pendant les secousses

- **ABRITEZ-VOUS PRÈS D'UN MUR**, d'une structure porteuse ou sous des meubles solides
- **ELOIGNEZ-VOUS DES FENÈTRES** pour éviter les bris de verre
- Si vous êtes en rez-de-chaussée ou à proximité d'une sortie, **ELOIGNEZ-VOUS DU BÂTIMENT**
- **NE RESTEZ PAS PRÈS DES LIGNES ÉLECTRIQUES** ou d'ouvrages qui pourraient s'effondrer (ponts, corniches, ...)
- **EN VOITURE, NE SORTEZ PAS** et arrêtez-vous à distance des bâtiments
- **RESTEZ ATTENTIF** : après une première secousse, il peut y avoir des répliques



### Après les secousses



**SORTEZ DU BÂTIMENT**, évacuez par les escaliers et éloignez-vous de ce qui pourrait s'effondrer



**ELOIGNEZ-VOUS DES CÔTES** et rejoignez les hauteurs : un séisme peut provoquer un tsunami



**EVITEZ DE TÉLÉPHONER** afin de laisser les réseaux disponibles pour les secours



**RESTEZ À L'ÉCOUTE** des consignes des autorités

## QUE FAIRE EN CAS D'...

Un accident industriel peut exposer la population et l'environnement à des effets thermiques, toxiques ou de surpression, jusqu'à plusieurs dizaines de kilomètres du lieu de l'accident.

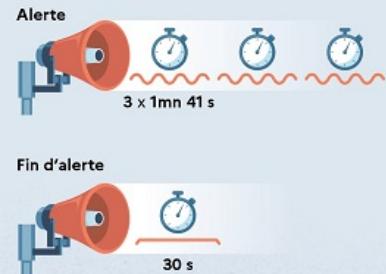
# ACCIDENT INDUSTRIEL ?

### Si vous vivez dans une zone à risques industriels majeurs

- DEMANDEZ À VOTRE MAIRIE les brochures d'information éditées par l'industriel en lien avec la préfecture : elles informent sur les signaux d'alerte et indiquent la conduite à tenir

- IDENTIFIEZ LE SIGNAL NATIONAL D'ALERTE pour le reconnaître en cas d'événement

- PRÉPAREZ VOTRE KIT D'URGENCE 72h et munissez-vous de gros scotch



### En cas d'accident industriel, dès que vous entendez le signal sonore d'alerte

- METTEZ-VOUS À L'ABRI dans un bâtiment en dur, fermez portes et fenêtres
- CALFEUTREZ AVEC LE GROS SCOTCH LES OUVERTURES ET LES AÉRATIONS, arrêtez la ventilation et la climatisation
- SI VOUS ÊTES DANS VOTRE VÉHICULE, gagnez un bâtiment le plus rapidement possible
- N'ALLEZ PAS CHERCHER VOS ENFANTS, ils sont pris en charge par les équipes pédagogiques ou les secours

- ELOIGNEZ-VOUS DES FENÊTRES afin de vous protéger des éclats de verre éventuels

- EN CAS DE GÈNE RESPIRATOIRE respirez à travers un linge humide



### Jusqu'à la fin de l'alerte



- RESTEZ À L'ÉCOUTE des consignes des autorités



- ÉVITEZ DE TÉLÉPHONER afin de laisser les réseaux disponibles pour les secours



- RESTEZ À L'ABRI, n'évacuez votre domicile que sur ordre des autorités



- NE FUMEZ PAS, évitez toute flamme ou étincelle

POUR EN SAVOIR PLUS : [georisques.gouv.fr](http://georisques.gouv.fr)